



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 85/23 – APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU VILLAGE DE VACANCES DE LA BAUME – LOGEMENT D'URGENCE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 mai 2020,
- Considérant que la commune est parfois confrontée à des difficultés pour loger des personnes à titre provisoire pour des raisons relevant de problématiques sociales,
- Considérant la volonté de la commune de pouvoir apporter une réponse aux situations nécessitant un hébergement temporaire,

DECIDE d'instaurer les tarifs ci-dessous pour la location d'un logement d'urgence au Village de Vacances de la Baume :

- 75 € par semaine du 1^{er} avril au 31 octobre.
- 100 € par semaine du 1^{er} novembre au 31 mars

DIT qu'un contrat de location sera établi entre la commune et le demandeur.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 3 octobre 2023



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 06/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20231003-DEC_85_23-0